

# CHARTRE DES COMMERCANTS DE L'ACCF pour des valeurs humanistes

## Le commerce traditionnel

Le commerce traditionnel crée les conditions requises pour permettre aux acteurs économiques de vivre dans la dignité et l'autonomie en gardant la maîtrise et le sens de leurs actes.

## Les valeurs et les principes

Les membres de l'ACCF souhaitent, à travers leur Charte, affirmer les valeurs et les principes qui les réunissent et qui constituent leur vision commune du commerce traditionnel :

## L'équité et la solidarité dans les relations commerciales

- Pratiquer des prix et des modes de financement justes, permettant à chacun de vivre dignement de son travail.
- Valoriser les cultures et savoir-faire locaux.
- Assurer l'avenir sans approche spéculative, avec des partenariats durables.

## Le respect de l'environnement

- Réduire les impacts négatifs sur l'environnement et sur la santé tout au long de la filière, en incitant par exemple au développement d'une agriculture saine et à la réduction de l'empreinte écologique.

## La transparence

- Donner aux consommateurs une information leur permettant d'effectuer des achats responsables et fondés.

## Garantir la traçabilité des filières

- Améliorer les filières en privilégiant les circuits les plus directs entre producteurs et consommateurs.
- Informer les citoyens sur les mécanismes du commerce traditionnel.
- Favoriser la circulation d'informations sur l'intérêt de l'amélioration de la qualité sociale et environnementale des produits et des services.

Cette charte est inspirée et reprend des éléments de :

- la Déclaration des droits de l'homme, article 23
- « Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine »
- la PFCE (Plate-forme pour le commerce équitable)